



REPRISE DE L'EPS / LA TENUE

publié le 02/09/2019

EPS : MATERIEL A PREVOIR

Descriptif :

REPRISE DE L'EPS / LA TENUE

Une nouvelle année commence et il est temps de (re)prendre de bonnes habitudes :

- * En eps il est demandé d'avoir 2 paires de chaussures , l'une d'entre elle servant à la pratique extérieure et l'autre, propre sera réservée à la pratique en salle- Pour les cycles rugby (5ème et 4èmes, les crampons moulés sont très conseillés)
- * Un vêtement de pluie est recommandé pour les séances extérieures
- * L'utilisation des déodorisants en bombe est formellement interdite dans les vestiaires
- * Les élèves peuvent apporter leur gourde afin de s'hydrater pendant les séances-
- * En 6ème, pour la pratique de la natation, le short de bain est interdit, les lunettes et le bonnet sont obligatoires-



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.